

Rapport de gestion 2017

CDG CAPITAL
GROUPE CDG

Sommaire

1	Activité	3
1.1	Faits marquants de l'année 2017	3
1.2	Activité et PNB des métiers	10
2	Risques et fonds propres	11
2.1	Stratégie de gestion des risques.....	11
2.2	Mode de gouvernance des risques	11
2.3	Présentation du profil de risque	122
2.4	Fonds propres et profil de solvabilité.....	209
2.4	Système de contrôle permanent.....	20
3	Commentaires sur les comptes au 31 décembre 2017	21
3.1	Résultats et indicateurs consolidés	21
3.2	Résultats et indicateurs sociaux	222
3.3	Informations sur les dettes fournisseurs.....	244
4	Dispositions relatives aux conventions réglementées	255
5	Résolutions à présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle	255

1 Activité

1.1 Faits marquants de l'année 2017

1.1.1 METIERS

✓ [Pôle Investment Management](#)

Portfolio Management

Au terme de l'exercice 2017, le Portfolio Management affiche des réalisations notables à la fois en termes de performance que d'investissement. En effet, les frais de gestion se sont accrus de 15% à 110 millions de dirhams et l'encours des actifs sous gestion se renforce de 3% à 153 milliards de dirhams à fin décembre 2017, tenant compte de nouveaux mandats de gestion assortis de garantie de capital et de performance.

Par ailleurs, l'année 2017 a été marquée par le lancement de la mise en œuvre de la solution informatique dédiée à la gestion sous mandat et la tenue du 1^{er} Forum Investment Management autour de la thématique du « LDI ».

Gestion collective

Au travers de sa filiale CDG Capital Gestion, la banque gère un actif important via une large gamme de fonds « OPCVM » couvrant toutes les classes d'actifs. CDG Capital Gestion constitue aujourd'hui une référence en matière de gestion d'actifs pour compte de tiers au Maroc.

L'encours moyen des actifs sous gestion affiche une hausse de 19%, atteignant 62 milliards de dirhams à fin décembre 2017, représentant 24% de la collecte du marché. Cette évolution s'est accompagnée par l'élargissement de la base clientèle par de nouveaux clients Corporate Grands Comptes et Institutionnels, de même que la concrétisation d'un mandat de gestion pour la création de trois fonds dédiés.

Par ailleurs, Fitch Rating a maintenu la notation de CDG Capital Gestion en « Highest Standards(mar) / stable outlook ». Parallèlement, CDG Capital Gestion s'est vue attribuer quatre distinctions et prix de l'agence Thomson Reuters Lipper Fund Awards.

✓ [Pôle Investors Services](#)

Les actifs en conservation ont évolué de 6% à 322 milliards de dirhams à fin décembre 2017, parallèlement à la centralisation d'importantes émissions obligataires pour 14.3 milliards de dirhams.

L'exercice 2017 a été marqué par la reconduction, pour la 2^{ème} année consécutive, de la certification ISO 9001 V 2008 du Système de Management de la Qualité (SMQ) des activités de dépositaire, délivrée en mars 2015 par le cabinet TÜV Rheinland ; certification confirmée largement par les résultats de l'enquête de satisfaction qui a été menée en 2017 auprès de 87% de la base clients.

Par ailleurs, le Pôle a lancé des chantiers comme l'extension du périmètre SMQ à toutes les activités relevant de son périmètre, l'intégration de la gestion des risques à travers la certification ISO 9001 v 2015 ainsi que la certification du dispositif de contrôle interne selon la norme ISAE 3402, parallèlement.

Enfin, dans le cadre du partenariat avec Al-Barid Bank (ABB), l'année 2017 a été marquée par le déploiement d'une solution SI pour le compte propre et la clientèle ABB (Execution to Custody) s'étendant sur un périmètre de 150 agences à travers le Royaume. Pour rappel, ce projet, vise le déploiement de la solution SI dépositaire de CDG Capital au niveau des agences d'ABB pour la collecte et la gestion des carnets d'ordres bourse et OPCVM.

✓ [Pôle Corporate and Investment Banking](#)

Global Markets :

Les réalisations au titre des activités de marché ont été impactées par des conditions moins favorables du marché des taux (stabilité des taux et absence de volatilité « monétisable »), auxquelles s'ajoutent des tensions importantes sur la liquidité liées à l'annonce de la flexibilisation du dirham et un environnement réglementaire contraignant pour les dérivés de taux et de change (AMMC/FATCA/MIFID).

Malgré ce contexte, les activités de marché ont permis de générer 62 millions de dirhams de revenus au titre de l'exercice 2017, avec un taux de réalisation de 71% comparé au budget.

Debt and Equity Finance (DEFI):

CDG Capital propose une large gamme de prestations spécialisées et des moyens de financement complémentaires adaptés aux besoins de sa clientèle institutionnelle et corporate.

L'exercice 2017 a été marqué par l'intensification de l'action commerciale avec une orientation vers les secteurs et opérateurs ciblés ayant permis l'implémentation de la feuille de route grâce à la conclusion de mandats clés et l'entrée en relation avec des opérateurs stratégiques sur l'ensemble des secteurs cibles : conseil en stratégie et structuration de financement, étude financière et recherche de partenaires, émission de dette privée (vanille et sécurisé), rating advisory.

Au plan des réalisations commerciales, plusieurs missions de conseil financier ont été conduites courant 2017 par CDG Capital dans le cadre d'émissions obligataires et de titrisation, couvrant 44% des émissions de marché (hors EO bancaires), avec une capacité de placement établie démontrée à travers les principales émissions obligataires réalisées sur le marché entre 2016 et 2017.

CDG Capital Bourse :

Société de courtage en titres leader dans son domaine d'activité, CDG Capital Bourse conseille et accompagne ses clients dans leurs investissements en bourse.

Plusieurs réalisations ont été accomplies tout au long de l'année 2017 sur les plans commercial, de développement, de partenariat et d'optimisation des moyens :

- Evolution de 143% du volume Action et de 127% du volume généré par les OPCVM non apparentés ;
- Forte croissance du volume généré par les personnes physiques, allant de 468 millions de dirhams à 1.2 milliards de dirhams, soit une évolution de 153% ;
- Participation active et organisation de 48 rendez-vous (soit le tiers des RDV pris) entre les investisseurs étrangers et les émetteurs locaux lors de la conférence de Londres « MCMD : Moroccan Capital Market Day » ;
- Poursuite de l'optimisation des systèmes de traitement opérationnel avec notamment la transmission de la quasi-totalité des ordres de bourse via la plateforme OMS, l'installation de l'OMS chez trois clients et la montée de l'activité BEL « Bourse en ligne » avec une part de marché de 9.4%

Maghreb Titrisation :

Maghreb Titrisation est spécialisée dans l'ingénierie financière et la gestion des fonds de placements collectifs en titrisation.

L'année 2017 a été marquée par l'obtention de la certification ISO 9001 v2015 en avril 2017 pour l'ensemble des activités, allant de l'origination et l'arrangement à la gestion des FPCT. Maghreb Titrisation devient ainsi la première société de titrisation certifiée au Maroc.

Les réalisations en matière de structuration et de gestion ont porté principalement sur :

- Le closing de la 1^{ère} opération de titrisation de crédits à la consommation à l'échelle nationale d'un montant de MAD 585 millions en faveur du CAM et création le 27 mars du Fonds de Titrisation « FT CONSOVERT » ;
- La signature du mandat d'arrangement et de gestion du programme d'émissions de certificats de Sukuk souverains en avril 2017 ;
- Le closing de la 5^{ème} opération de titrisation de créances commerciales en faveur de l'ONEE et émission du FT ENERGY Compartiment II pour un montant de 1.5 milliard de dirhams.

Par ailleurs, Maghreb Titrisation a participé au 1^{er} « IFN Forum Morocco 2017 » qui s'est tenu le 9 Mai 2017 à Casablanca. Cet événement international a été organisé par RedMoney en partenariat avec Umnia Bank. L'événement a rassemblé différents acteurs de l'écosystème participatif au Maroc.

✓ [Pôle Alternative Investment](#)

CDG Capital Private Equity (CKPE)

Société pionnière dans le métier du capital investissement au Maroc, CDG Capital Private Equity a été créée dans le but de mettre à la disposition des PME/PMI marocaines non cotées des solutions de financement appropriées.

Plusieurs faits marquants ont caractérisé l'activité de cette filiale en 2017 touchant la gestion des fonds, il en est ainsi des réalisations ci-après :

- Lancement du processus de dissolution du FSSA et poursuite du processus de liquidation du Fonds FCCM ;
- Prorogation de la durée de vie du fonds ACAMSA (Distribution de dividendes et poursuite du plan de liquidation d'Aéroinvest) ;
- Finalisation de la réduction du capital social du Fonds CAPMEZZANINE I (Non motivée par des pertes) ;
- Cession de la participation de CAPMEZZANINE I dans JET CONTRACTORS ;
- Poursuite de la période d'investissement du fonds CAPMEZZANINE II.

CDG Capital Infrastructures (CKI)

CDG Capital Infrastructures est dédiée à la gestion des fonds d'investissement en infrastructures InfraMaroc.

Au titre de l'exercice 2017, l'activité de cette filiale a été marquée par la structuration et la signature de la documentation contractuelle du plus grand projet de dessalement à l'échelle mondiale dans la région d'Agadir. Le projet, mené en partenariat avec le Groupe espagnol Abengoa, vise la mutualisation des besoins en irrigation et en eau potable avec une capacité de production à terme de 400.000 m3/j.

Dans le cadre du fonds InfraMaroc, la période d'investissement de ce fonds a été prorogée jusqu'à février 2018 et un appel de fonds de 20 MDH a été émis en décembre 2017.

Par ailleurs, CDG Capital Infrastructures a lancé des due diligences pour deux projets éoliens d'une capacité globale de 300 MW et finalisé les études et négociation pour une prise de participation dans un projet éolien de 120 MW.

1.1.2 FONCTIONS SUPPORT

✓ Systemes d'information

L'année 2017 a été marquée par le lancement et/ou la poursuite de plusieurs projets couvrant l'ensemble des métiers et activités de la Banque, qu'il s'agisse d'applicatifs, d'urbanisation technique ou de système de management de la sécurité (SMSI). Il en est ainsi des réalisations ci-après :

- Projet ALM : Conception de la base de données et déploiement de l'outillage pour l'alimentation depuis les bases externes ;
- Projet Manar : Finalisation des contrats et finalisation de la mission de cadrage des besoins fonctionnels et techniques en vue de l'implémentation de la solution ;
- Déploiement des projets FA (gestion des immobilisations) et AR (Gestion de la facturation client) sous Oracle GL ;
- Implémentation du module Megara de contrôle dépositaire pour les besoins réglementaires ;
- Lancement des projets Equity Marché (automatisation du booking Action dans le progiciel Kondor) et Forex Marché (intégration des FX Spots depuis Bloomberg suite au passage au régime de change flottant avec Bank Al-Maghrib) ;
- Urbanisation technique de l'infrastructure de la Banque : choix de l'architecture cible et lancement de l'AO de la mise en œuvre technique ;
- Réalisation d'un audit de sécurité et lancement de la conception d'un système de management de la sécurité ;
- Déploiement de l'Intranet CDG Capital ;
- Mise en place d'une solution d'équilibrage de charge et de gestion automatique de la redondance entre les différentes liaisons Internet.

✓ Banking & Market Services

L'année 2017 a été marquée par des réalisations en termes d'optimisation des traitements opérationnels et des outils de travail à plusieurs niveaux :

- Amélioration des modes opératoires liés au carnet d'ordre, à la gestion du portefeuille GSIMT et à la mise à niveau du fichier Settlement ;
- Sécurisation des outils et processus :
 - Automatisation en interne de la communication à la salle des marchés de la situation des flux de trésorerie en temps réel ;
 - Passage en Win 7 des postes SRBM ;
 - Refonte des pricers utilisés pour les produits non gérés sur K+ (fiabilisation et historisation) ;
 - Mise à niveau de l'outil interne de suivi des limites (alerte en cas de consommation sur une contrepartie non prévue par le dispositif de limites internes, intégration de la consommation liée aux souscriptions OPCVM) ;
- Accompagnement en termes de prise en charge opérationnelle pour de nouveaux produits (Prêt /Emprunts de titres, Achats/ventes des titres en devises,...) ;
- Poursuite du chantier d'assainissement (comptes gelés, comptes en déshérence, habilitations Swift et SRBM,...).

✓ [Direction financière](#)

La fonction finance a poursuivi ses actions visant la conformité aux évolutions normatives comptables et réglementaires, l'efficacité opérationnelle et l'accompagnement des métiers dans le lancement de nouveaux produits. Les actions engagées en 2017 ont porté principalement sur les volets ci-après :

- Evolutions réglementaires et normatives :
 - Finalisation du projet de conversion à IFRS 9 et participation aux ateliers de travail conduits par la CDG et Bank Al-Maghrib ;
 - Prise en charge avec la DSI des mises à jours et/ ou des changements intervenus dans les états de reporting réglementaire et des déclarations fiscales (SIMPL) ;
 - Participation aux travaux GPBM-DGI visant la définition d'un cadre fiscal spécifique aux instruments dérivés.
- Dispositif ALM: Poursuite de la montée en charge de la fonction, avec :
 - Le passage en production pour le lot 1 (gapping taux & liquidité) et livraison des spécifications pour le lot 2 (sensibilités MNI et EVE, stress tests) ;
 - Le lancement du chantier de refonte de la politique ALM de CDG Capital
- Normalisation & automatisation de processus :
 - Déploiement du module AR- Account receivable dédié à la gestion de la facturation client ;
 - Contribution au déploiement du module FA pour la gestion des immobilisations.
- Volet transverse : Assistance des métiers de la banque sur les volets comptable et fiscal dans le cadre de nouveaux produits et/ou de montages spécifiques.

✓ [Capital Humain](#)

L'activité de la Direction du Capital Humain a été marquée par les principales réalisations ci-après :

- Evaluation à 360° pour le COMEX élargi (8 personnes) ;
- Validation de la première partie de la pesée annuelle édition 2017, suite aux changements organisationnels «Global Markets», «Asset Servicing» et «Banking & Market Services» ;
- Formation des collaborateurs :
 - Mise en conformité avec la loi 09/08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel (formation pour tous les collaborateurs)
 - Lancement du cycle de formation Corporate & Investment Banking
 - Lancement de la 2^{ème} édition du Cycle de développement managérial pour les managers de proximité
- Participation de CDG Capital au Forum de recrutement «Careers In Morocco».

✓ [Développement Durable](#)

L'année 2017 a été marquée par la création d'une direction en charge des thématiques de développement durable et de la RSE, dont le bilan annuel couvre les réalisations ci-après :

- Accréditation de CDG Capital par le Green Climate Fund (GCF) ;
- Sponsoring, participation au développement de la méthodologie CRIS de mesure de l'impact physique dans les portefeuilles d'actifs et formation des utilisateurs ;
- Sponsoring et participation à l'élaboration du green mapping report de l'IDFC, qui consolide les engagements verts des membres du club.

✓ [Achats et Support Logistique](#)

Plusieurs réalisations ont marqué l'activité de cette entité courant 2017 :

- Aménagement de l'agence bancaire en RDC, du site de repli à Skhirat et de la salle informatique de back-up, de la mezzanine et du local de supervision informatique ;
- Etude architecturale et technique pour le groupement des filiales à Casa ;
- Gestion électronique des documents pour la Direction Portfolio Management ;
- Confection d'une charte d'ergonomie ;
- Mise en place d'un dispositif de surveillance et de contrôle des conditions de travail par le biais d'un analyseur de CO2 dans les espaces de travail, réglage du niveau de lumière par espace et le niveau de l'acoustique. Les indicateurs sont reportés sur une grille et analysés en fonction des indicateurs normatifs ;
- Etude en interne sur la digitalisation/dématérialisation du processus achats et logistique ;
- Mise en place du système de géolocalisation (parc automobile) ;
- Etude technique pour la mise en place d'un dispositif de brise-soleil ;
- Mise en production de l'outil FA pour la gestion automatique des immobilisations.

✓ [Contrôle de Gestion](#)

- Sortie des résultats analytiques par produit et par client ;
- Participation aux travaux de conception du nouveau plan stratégique de CDG Capital (rétrospective, orientations et projections) ;
- Mise à jour des procédures traitant de la comptabilité analytique et du suivi budgétaire et mise en place d'une nouvelle procédure sur la gestion des mouvements budgétaires.

1.1.3 FONCTIONS PILOTAGE ET CONTROLE

✓ [Gestion Globale des Risques](#)

CDG Capital a poursuivi ses actions en matière de renforcement des dispositifs de maîtrise et de contrôle des risques. Les principales réalisations au titre de l'année 2017 ont porté sur les volets suivants :

- Refonte de l'outil CapVaR : Evolutions validées par Bank Al-Maghrib (calcul de la VaR par facteurs de risques, ajustement du risque spécifique) ;
- Nouvelle méthode interne pour le calcul des ERCs ;
- Définition d'un cadre conceptuel pour la gestion du risque opérationnel basé sur une démarche décentralisée «Démarche ORSA» ;
- Parachèvement du projet de PCA ;
- Mise à jour du cadre normatif : Chartes comité Grands Risques et Stratégie et comité Gestion des Risques ; Politique risque de crédit.

✓ Organisation et qualité

La Direction Organisation et Qualité (DOQ) a poursuivi l'accompagnement des entités de la Banque en matière de conception et de mise en place de son système documentaire (processus, procédures, etc.).

- Mise en place de la politique et de la procédure de gestion du système documentaire de CDG Capital ;
- Lancement du projet de migration du SMQ de la Direction Asset Servicing vers la nouvelle norme ISO 9001 version 2015 ;
- Elaboration des procédures Banque de gestion des habilitations SI, de gestion SRBM et de gestion des immobilisations ;
- Pilotage du projet de certification du contrôle interne de l'activité dépositaire selon les normes ISAE 3402 Type I.

✓ Conformité

Les actions engagées par la Conformité courant 2017 ont été axées autour des volets suivants :

- Finalisation avec la Direction juridique du projet de mise en conformité à la loi 09/08. A cet égard, 20 traitements de données à caractère personnel ont été dénombrés au total ;
- Actualisation des normes internes relatives à la prévention et la gestion des conflits d'intérêt, la politique de réclamations clients ainsi que le dispositif d'alerte professionnelle après obtention de l'autorisation de la CNDP ;
- Formation et sensibilisation des collaborateurs autour des thématiques telles que l'éthique professionnelle et intégrité des marchés, protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vigilance LAB,
- Renforcement du dispositif LAB suite à l'acquisition de la solution «World-Check One» de filtrage par rapport aux listes de sanctions internationales. Cette solution permet aux utilisateurs d'effectuer des recherches KYC bien ciblées lors de l'entrée en relation, lors de la surveillance continue et pendant les cycles de mise à jour des dossiers de la clientèle.

✓ Juridique

Les interventions de la Direction Juridique (DJ) se poursuivent avec l'accompagnement permanent des entités de la Banque en matière d'engagements et d'actes juridiques. En particulier, la DJ a réalisé en 2017 la phase I de la mise en conformité avec la loi 09-08 et accompagné la Banque dans le processus de restructuration de la dette du Groupe ADI. Elle a, par ailleurs, procédé à l'élaboration et la diffusion du premier numéro de "Flash Juridique" intitulé "Chèques sans provision : la responsabilité des banques engagées".

1.2 Activité des métiers

PNB par métier au 31/12/2017*

Montants en MDH	2 017	2 016	Variation
Global Markets	62	115	-46%
Debt and Equity Finance "DEFI"	12	39	-69%
CDG Capital Bourse	18	31	-42%
Pôle Corporate & Investment Banking "CIB"	92	185	-50%
Direction Portfolio Management "DPM"	110	96	15%
CDG Capital Gestion	100	117	-14%
Pôle Investment Management "PIM"	210	212	-1%
Asset Servicing	84	77	9%
Banque Privée	-	2	-100%
Pôle Investors Services "PIS"	84	78	7%
CDG Capital Private Equity "CKPE"	12	15	-20%
CDG Capital Infrastructures "CKI"	11	11	1%
Pôle Alternative Investment "AI"	23	26	-11%
Autres produits	79	82	-4%
PNB Social	347	410	-15%
PNB Agrégé	409	501	-18%

(*) Hors chiffre d'affaires de Maghreb Titrisation

✓ [Corporate and Investment Banking :](#)

Le PNB réalisé par Global Markets s'inscrit en baisse de 46% en comparaison avec l'exercice 2016, lequel était exceptionnel en termes de performance des activités de marché (taux et change).

Pour leur part, les commissions collectées par l'activité DEFI se contractent de 69% en raison de la réalisation en 2016 d'une importante structuration d'une émission obligataire (opération non récurrente).

Enfin, le PNB réalisé par CDG Capital Bourse se normalise à 18 MDH après le résultat exceptionnel dégagé en 2016 suite à l'opération de démutualisation de la Bourse de Casablanca.

✓ [Investment Management :](#)

Le PNB de l'activité « Portfolio Management » progresse de 15%, tiré principalement par la hausse des performance fees. En revanche, le PNB de CDG Capital Gestion s'est contracté de 14% sous l'effet de la révision à la baisse des frais de gestion de certains fonds dédiés combinée à la baisse de l'encours moyen des fonds sous gestion.

✓ [Investors' Services :](#)

Le PNB lié à l'Asset Servicing enregistre une progression de 7% tirée principalement par la hausse de 8% des encours facturables.

✓ [Alternative Investment](#)

Le pôle Alternative Investment a réalisé un PNB de 23 MDH, en baisse de 11% par rapport à l'exercice 2016. Cette évolution intègre principalement la baisse des frais de gestion facturés par CDG CAPITAL PRIVATE EQUITY, alors que le PNB dégagé par CDG CAPITAL INFRASTRUCTURES se stabilise à 11 MDH.

✓ [Autres produits](#)

En baisse de 4% par rapport à l'exercice 2016, la rubrique « autres produits » loge les dividendes perçus des filiales de CDG Capital pour 89 MDH, compensés par la marge nette de financement portée par le *Liquidity Pool* à hauteur de -10 MDH.

2 Risques et fonds propres

2.1 Stratégie de gestion des risques

CDG Capital s'inscrit dans une approche de gestion intégrée des risques qu'elle encourt dans le cadre de ses activités. Dans ce sens, la Banque accorde une importance majeure à la mise en œuvre d'un dispositif de gestion des risques efficace, efficient et adapté en permanence. En effet, ledit dispositif fait partie intégrante du fonctionnement général de la banque en se greffant sur l'ensemble des phases stratégiques, décisionnelles, commerciales, opérationnelles et de suivi des activités.

L'approche de gestion des risques de CDG CAPITAL est axée autour des objectifs suivants :

- Accompagner les différents métiers de la banque dans leur développement, par l'optimisation de leur rentabilité au regard des paramètres risques inhérents à leurs activités ;
- Sécuriser l'ensemble des activités de la banque par la mise en œuvre permanente de dispositifs proactifs de mesure et de maîtrise des risques.

2.2 Mode de gouvernance des risques à CDG Capital :

La gestion des risques au sein de CDG Capital s'applique à l'ensemble des activités et revêt une dimension transversale de par l'implication de l'ensemble des collaborateurs dans sa mise en œuvre. Elle est régie dans le respect des recommandations des autorités de supervision et en application des normes professionnelles et des meilleures pratiques en la matière.

La gestion des risques à CDG Capital est assurée à tous les niveaux organisationnels, notamment :

- Le Conseil d'Administration ;
- La Direction Générale ;
- La Direction de Gestion Globale des Risques ;
- Les Comités Spécialisés : Comité d'Audit, Comité de Gestion des Risques, ALCO (Comité ALM), Comité de crédit/Comité des Grands Risques ;
- Les Entités opérationnelles.

A cet effet, CDG Capital a entrepris une série d'actions :

Intégrer la notion de risque dans les processus de prise de décisions business :

- En distillant une culture risque forte dans toute l'organisation via des formations ciblées et continues et des procédures internes ;
- En développant des outils et des méthodes permettant une prise en compte systématique de la composante risque dans la prise de décision business : Octroi d'un crédit, prise ferme « *underwriting* », tarification des transactions, sélection de titres d'investissement, gestion globale de portefeuille ;

- En renforçant la capacité d'analyse des risques crédit et de contrepartie (entreprises, banques, projets, opérations de marché) notamment, par la mise en place d'un système de notation interne des contreparties aligné sur les meilleures pratiques en la matière ;
- En systématisant la prise en compte des risques encourus (réglementaires et modélisés) dans la prise de décision, la compréhension et l'analyse des performances générées.

Focaliser l'attention des collaborateurs sur la réduction du risque opérationnel :

- En recentrant l'attention de l'ensemble des collaborateurs vers une réduction systématique des risques opérationnels au travers d'actions de sensibilisation, de formation ciblée et de renforcement des processus opérationnels.
- En affinant la cartographie des risques à travers l'adoption d'une démarche reflétant de manière plus spécifique la réalité des activités de la banque.
- En développant les mesures nécessaires pour mitiger les différents risques opérationnels encourus et pour assurer la continuité de l'activité.

2.3 Présentation du profil de risque de CDG Capital

La typologie des risques retenue par CDG Capital évolue au rythme du développement de l'activité et des exigences réglementaires. La gestion des risques s'articule autour des principales catégories suivantes :

- Risques de crédit ou de contrepartie ;
- Risque de concentration ;
- Risques de marché ;
- Risque sectoriel ;
- Risque pays ;
- Risques de marché ;
- Risques structurels de taux et de liquidité ;
- Risques opérationnels et Plan de Continuité des Activités.

2.3.1 RISQUES DE CREDIT ET DE CONCENTRATION

✓ Dispositif de gestion du risque de crédit et de suivi des engagements

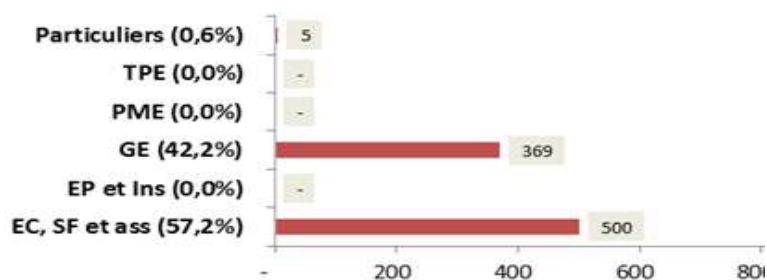
Le dispositif de gestion du risque de crédit repose sur des processus déclinés suivant les segments de contreparties engagées avec la banque :

- Au niveau du segment corporate. Ce processus est décliné comme suit :
 - Un encadrement au niveau du processus d'octroi des engagements. Ce processus repris dans la notice technique de gestion des dossiers d'engagements en sa version de référence, définit le fond de dossier d'engagement comme étant le point de départ de l'analyse des demandes d'engagement. Ce fond de dossier doit être composé de tous les documents nécessaires à la production de l'avis critique de l'entité Risque de Crédit & Suivi des Engagements et de la décision du CdC ou du CGR.
 - Un système de notation interne dédiée par catégorie de contrepartie.
 - Un dispositif de limite d'exposition aligné sur les seuils réglementaires, notamment sur le coefficient maximum de division des risques et calibré en fonction de la notation interne.
 - Un système de délégation de pouvoir par Direction Métier.

- Un système de revue périodique de portefeuille.
- Un dispositif de gestion des engagements sensibles (à risques) composé de deux listes de suivi interne : la Weak et la Watch list.
- Au niveau du segment des personnes physiques (PP) : le dispositif de gestion du risque de crédit suit le même processus d'octroi des engagements que celui relatif au marché corporate.
- Au niveau du segment autre que celui relatif au segment corporate et PP : le dispositif de gestion du risque de crédit repose sur le dispositif de limite interne défini pour chaque contrepartie de la banque. Le calibrage des limites repose sur l'appréciation des fondamentaux économiques et financiers de la contrepartie (y compris notation interne) et sur le respect permanent des seuils prudentiels en la matière.

✓ [Structure des engagements portés par CDG Capital au 31/12/2017](#)

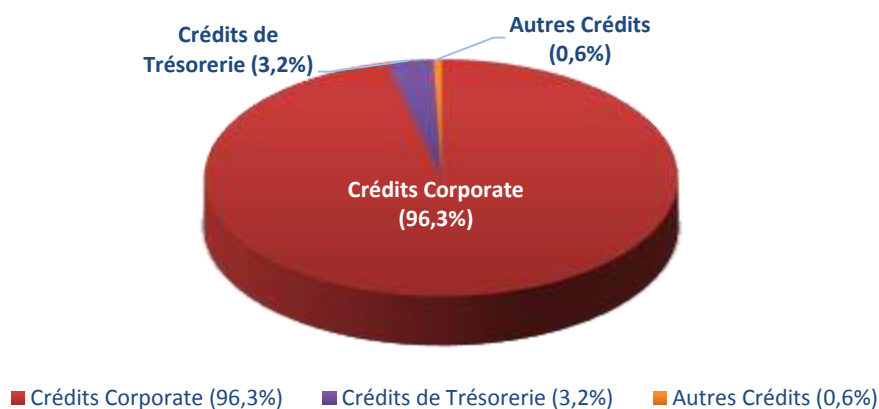
La répartition des contreparties de CDG Capital est faite selon une segmentation prudentielle offrant une classification des différents profils de risque. Ci-dessous un aperçu de cette répartition à fin 2017 :



Il ressort de cette répartition une concentration des engagements sur deux profils de risques :

- Les grandes entreprises principalement via des crédits à l'équipement. Ces contreparties représentent 42% des engagements globaux de la banque ;
- Les établissements de crédits, sociétés de financement et assimilées.

Le portefeuille des crédits de CDG Capital demeure constitué essentiellement de deux types d'engagement (les crédits corporate et les crédits de trésorerie) avec une prédominance structurelle des crédits corporate.



Répartition des engagements « activité de crédit » au 31/12/2017 (en KDH)

✓ [Qualité du Risque Crédit porté par CDG Capital \(rating interne\)](#)

La notation interne joue un rôle principal dans le processus d'octroi du crédit (ou de prise d'engagement) et dans la gestion des risques liés aux positions prises par la banque. Elle constitue un outil d'aide à l'évaluation, à la décision et au suivi du risque de contrepartie.

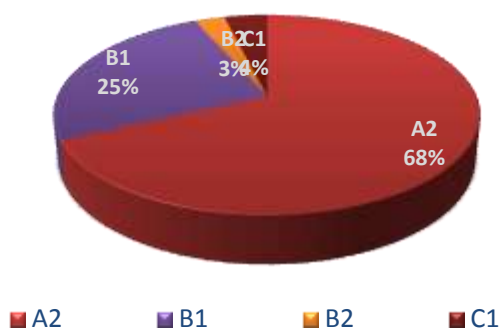
Elle représente l'un des instruments de détection de la dégradation ou de l'amélioration d'un risque lors des revues annuelles de portefeuilles. Elle n'a pas pour objectif de se substituer à une décision de prise d'engagement qui nécessite une analyse approfondie du profil de risque de la contrepartie.

CDG Capital dispose à ce jour de trois systèmes de notation interne :

- Le système de notation propre aux grandes entreprises (GE).
- Le système de notation spécifique aux établissements bancaires.
- Le système de notation propre à la catégorie de contrepartie des financements spécialisés regroupant les financements de projet (FP) et l'immobilier professionnel (IP).

o [Focus sur le profil de notation des grandes entreprises](#)

En incluant les expositions crédit et marché (titres de créances, de propriété et engagement de change), la répartition des engagements de CDG Capital sur les grandes entreprises par profil de notation se présente au 29/12/2017 comme suit :



Répartition des contreparties « Grandes Entreprises » par profil de notation au 31/12/2017

On notera une prédominance des contreparties GE dont la notation est qualifiée « Investment Grade ». Elles correspondent ainsi aux notes internes A2 (70%), B1 (24%) et B2 (3%) représentant 96% des engagements GE portés par l'établissement à fin décembre 2017.

✓ [Gestion du risque de concentration](#)

CDG Capital s'inscrit dans l'amélioration continue des pratiques de suivi des engagements et de gestion interne du risque de concentration et de son appréhension par les métiers de la banque.

Cette amélioration s'explique par plusieurs actions, dont notamment :

- Le suivi dynamique des limites internes propres aux grandes entreprises, aux établissements bancaires, aux sociétés de financement et aux fonds gérés par les sociétés de gestion.
- La tenue régulière des reportings internes spécifique au risque de crédit et de contrepartie et permettant de disposer en permanence :
 - D'une vision globale du profil d'exposition en risque de crédit/contrepartie de la banque et de son évolution.

- D'un outil de pilotage du risque de concentration conformément aux limites internes et réglementaires fixées par la nouvelle circulaire de Bank Al-Maghrib relative au CMDR.

Par ailleurs, le Comité de Crédit tient compte du risque de concentration dans son examen des différents dossiers d'engagement. Il valide également les dispositifs de limites internes sur les contreparties et examine les demandes de leur dépassement.

✓ Gestion du risque de contrepartie sur les opérations de marché

Aussi, CDG Capital accorde une importance particulière au suivi de son exposition au risque de contrepartie dans le cadre des opérations de marché afin de minimiser ses pertes en cas de défaillance. Des limites internes et d'autorisation sont définies pour toutes les contreparties (banques, autres institutions financières, entreprises et organismes publiques) de la banque et sont annuellement mises à jour. Leur calibrage dépend essentiellement de la qualité de risque de crédit des contreparties, de leur notation interne/externe et des limites de concentration réglementaires dictées par Bank Al Maghrib.

2.3.2 RISQUES DE MARCHÉ :

La gestion des risques de marché est assurée à quatre niveaux hiérarchiquement indépendants :

- Le Front Office SDM : tout en cherchant à réaliser les objectifs de performance fixés, il constitue le premier niveau de gestion des risques liés aux opérations et positions qu'il gère. Il est notamment responsable de la déclinaison des stratégies de placement et du respect des limites internes validées ;
- Le Middle Office : s'assure quotidiennement de la régularité des opérations et du respect des limites d'exposition et intuitu personae fixées ;
- La DGGR : chargée d'une part de fixer et de mettre à jour les limites internes d'activité, et d'autre part de détecter, d'analyser et de suivre les différentes positions de la banque en matière de taux et de devises puis de rationaliser ses positions par des autorisations formalisées. Elle édite dans ce sens un reporting adressé à la Direction Générale ;
- La Direction Audit Interne : qui réalise des analyses critiques et indépendantes de la qualité du dispositif, soit dans le cadre des missions d'audit ou ponctuellement à la demande de la Direction Générale ou du Comité d'Audit.

La gestion et le suivi des risques de marché ont été renforcés par la mise en place d'une approche avancée VaR homologuée par Bank Al-Maghrib. La mise en place par CDG Capital d'un modèle interne des risques de marché a été motivée principalement par la volonté de renforcer les outils d'encadrement et de mesure des risques de marché et d'assurer l'alignement des dispositifs de gestion de risques de marché aux meilleures pratiques en la matière

En complément des différents dispositifs en vigueur, CDG Capital dispose d'un système de limites internes des positions et des opérations de la Salle des Marchés. Son objectif est d'assurer la maîtrise des risques de marché encourus.

○ **Modèle interne du risque de marché**

L'exposition de CDG Capital aux risques de marché est gérée à travers un ensemble d'indicateurs qui font l'objet d'un suivi permanent et qui sont intégrés dans la gestion opérationnelle des risques de marché au quotidien.

L'élément central du dispositif de contrôle des risques de marché est la *Value at Risk* (VaR). Développé depuis fin 2010, le modèle interne de VaR est homologué par BAM pour le calcul des fonds propres réglementaires et pilotage des risques de marché depuis mars 2013.

La mise en place du modèle interne des risques de marché a permis de doter la banque d'un véritable outil de pilotage et d'aide à la décision qui couvre l'essentiel des activités de marché. L'indicateur VaR a été intégré dans la gestion opérationnelle des risques de marché à travers l'analyse de son évolution quotidienne, la fixation et le suivi de limites de VaR ainsi qu'un reporting hebdomadaire adressé à la Direction Générale et aux opérateurs de la Salle des Marchés. De surcroît, le modèle permet la réalisation de simulations dans le cadre du pilotage global du profil de risque de marché et du développement stratégique de l'activité.

○ **Dispositif des limites internes**

L'évaluation des risques de marché repose sur la combinaison de plusieurs types d'indicateurs de mesure formalisés dans le dispositif de limites internes (DLI) validé par la Direction Générale, donnant lieu à un encadrement par des limites :

- Encours des portefeuilles ;
- VaR (globale et par portefeuille) ;
- Encours par émetteur (Corporate, Banques, Institutionnels et OPCVM) ;
- Limites réglementaires de change ;
- Limites par opérateur.

Le suivi des limites fait l'objet d'un état quotidien de la consommation des limites d'encours, de concentration des émetteurs, de VaR et de sensibilité aux taux d'intérêt adressé à la DGGR et aux responsables des lignes-métiers.

En outre, un flash hebdomadaire est communiqué à la Direction Générale illustrant les expositions aux risques de marché ainsi que les résultats dégagés par activité.

Enfin, un reporting trimestriel plus exhaustif, établi par le Middle Office et validé par la DGGR récapitule l'utilisation des limites notifiées à chaque activité et fait état des éventuels dépassements enregistrés.

La gestion des dépassements est régie par une procédure interne qui fixe les modalités à observer ainsi que la démarche à suivre pour l'obtention d'une autorisation de dépassement de limites.

La mise à jour des limites internes est cadrée par une procédure interne décrivant la méthodologie et la démarche suivies pour la révision, la mise en place ou la suppression d'une limite. Ainsi, la revue du dispositif intervient à une fréquence annuelle ou à la demande de la Direction Générale, du Front Office ou de l'entité chargée de la gestion des risques.

○ **Dispositif de stress test et adéquation des fonds propres**

Les simulations de scénarios de crise consistent à appliquer des combinaisons de chocs extrêmes aux paramètres de marché dans le but de mesurer l'impact de conditions particulièrement défavorables sur le portefeuille de négociation de la banque.

Le dispositif de stress test constitue un complément au calcul de VaR et les résultats sont un facteur clé dans l'évaluation du niveau des exigences en fonds propres et de l'adéquation de ces derniers compte tenu de l'exposition de la banque aux risques de marché.

Calculés dans l'outil interne de VaR de CDG Capital, les stress tests visent à estimer la perte résultant d'une évolution défavorable des paramètres de marché. Ceci s'appuie sur des scénarios historiques, des scénarios théoriques ou hypothétiques ainsi que des scénarios adverses :

- Les **stress historiques** consistent à reproduire des ensembles de variations de paramètres de marché observées sur des périodes de crises passées, afin de simuler ex-post les ordres de grandeurs des variations de résultat enregistrés. Si ces jeux de stress n'ont aucun pouvoir prédictif, ils permettent de juger de l'exposition du périmètre à des scénarii connus.
- Les **stress hypothétiques** consistent à simuler des variations de paramètres de marché sur l'ensemble des activités, en s'appuyant sur des hypothèses plausibles de réaction d'un marché par rapport à un autre, en fonction de la nature d'un choc initial. La détermination des chocs est le fruit d'un travail de réflexion et de collaboration avec le front office et les gestionnaires de portefeuilles. Ces scénarii peuvent être définis en fonction de critères économiques, de considérations socio-politiques ou autres.
- Les **stress adverses** ont pour objectif de détecter les situations les plus défavorables pour la banque sur la base des caractéristiques de son portefeuille. Il s'agit de mettre en exergue les vulnérabilités des portefeuilles de CDG Capital parallèlement aux capacités de réaction ou d'ajustement dont elle dispose afin de permettre une prise de décision optimale.

Les différents scénarii de stress tests font l'objet de révisions régulières et leurs mises à jour sont validées dans le cadre du Comité de Gestion de Risques.

En outre, CDG Capital a engagé un chantier permettant de mesurer l'adéquation des fonds propres compte tenu du niveau de risque encouru dans le cadre des activités de marché de la banque. L'objectif étant de mesurer l'impact des scénarii de stress tests et d'identifier les actions à mettre en œuvre pour faire face aux pertes y afférentes afin de maintenir la solvabilité de la banque à des niveaux acceptables.

2.3.3 RISQUES STRUCTURELS DE TAUX ET DE LIQUIDITE

La gestion des risques structurels au sein de CDG Capital constitue une composante transverse qui concerne l'ensemble des activités de la banque, à travers une analyse permanente de la structure du bilan et des profils du risque de taux et de liquidité.

Dans ce sens, le dispositif de gestion des risques structurels, validé par les instances de gouvernance de la Banque, s'inscrit dans le cadre des normes professionnelles et réglementaires, des règles définies par le comité de Bâle ainsi que les recommandations de l'autorité de supervision bancaire.

De ce fait, la gestion du risque structurel de taux repose essentiellement sur l'analyse de la structure du bilan et du hors bilan par nature de taux (taux fixe/ taux variable), et vise la réduction du degré d'exposition aux variations du taux d'intérêt au vue de maîtriser la sensibilité sur le résultat prévisionnel et les fonds propres de la banque.

Le risque de taux d'intérêt se définit comme étant le risque que la situation financière de la banque se dégrade suite à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

A fin décembre 2017, les résultats de scénarii de stress, font ressortir qu'une variation à la hausse de 200 bp impliquerait une appréciation de 19% du PNB Prévisionnel sur un horizon de 12 mois et une perte de 2% des fonds propres prudentiels sur un horizon de 20 ans.

Pour sa part, le suivi et le pilotage du risque de liquidité est effectué sur la base de deux approches : une approche à court terme via la mesure du ratio de liquidité à court terme stressé, à savoir le Liquidity Coverage Ratio (LCR) et une approche globale basée sur un matching de la nature et des maturités des ressources avec celles des placements de CDG Capital.

L'approche à court terme consiste en un suivi permanent du respect du coefficient réglementaire de liquidité. Ce coefficient constitue, outre son caractère réglementaire, un moyen de mesure de

l'adéquation entre les actifs liquides de haute qualité et les ressources exigibles à vue et/ou à court terme. Ce suivi est complété par des scénarios stress test visant à évaluer la capacité de la trésorerie rapidement mobilisable de la banque à couvrir des sorties massives de liquidités.

Au titre de l'année 2017, CDG Capital a assuré le respect permanent de la limite réglementaire du LCR, moyenne sur l'année 2017 de 271% et un LCR à fin décembre 2017 de 163%.

L'approche globale, quant à elle, repose sur la détermination des impasses de liquidité à travers deux approches d'évaluation (impasse statiques et impasse dynamiques) et sur l'analyse de la structure du bilan. Elle assure ainsi une vision globale sur le profil de liquidité de CDG Capital et permet l'adéquation de la structure des ressources (nature et maturités) à celle des placements. CDG Capital dispose d'un système de limites internes dont la fonction est d'assurer en permanence sa capacité de se prémunir contre les crises de liquidités.

Le comité Asset and Liabilities Committee (ALCO) constitue l'occasion de présenter au management de la banque la synthèse de l'examen régulier du profil de taux et de liquidité de la banque, l'analyse de l'évolution du ratio de liquidité et les résultats des stress test appliqués.

2.3.4 RISQUES OPERATIONNELS ET PLAN DE CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ (PCA)

Au cours des dernières années, CDG CAPITAL a développé des processus, des outils de gestion et une infrastructure de contrôle pour renforcer la maîtrise et le pilotage des risques opérationnels dans l'ensemble de ces métiers. Ces dispositifs comprennent, entre autres, des procédures générales et spécifiques, une surveillance permanente, des plans de continuité d'activité, des Comités nouveaux produits et des comités dédiés à la surveillance et la gestion de risques opérationnels.

Conformément aux orientations de la politique de Gestion Globale des Risques, CDG Capital s'est dotée d'une Politique de Gestion des Risques Opérationnels. Cette politique formalise les rôles et assure l'implication de l'ensemble des acteurs en charge de la maîtrise et la gestion des risques opérationnels.

Courant 2017, CDG CAPITAL a décidé d'adopter une nouvelle démarche de gestion du risque opérationnel, basée sur une démarche décentralisée de gestion du risque à travers des relais risques au niveau des lignes métiers de la banque.

Un suivi des risques, basé sur des niveaux d'appétence, validé par les organes de gouvernance de la banque. Aussi une nouvelle démarche de cartographie des risques opérationnels a été adoptée, assurant une meilleure identification et cotation des risques, et un suivi réfléchi du dispositif d'atténuation des risques.

Dans le cadre de la définition de son appétit au risque et conformément à la réglementation en vigueur, la démarche ORSA (Opérationel Risk Self Assesment) de CDG CAPITAL a permis de fixer son niveau de tolérance au risque opérationnel visant à limiter les pertes et à s'assurer que les actions de réduction des risques font l'objet d'un suivi régulier. Cette politique décrit la gouvernance mise en place, le dispositif d'encadrement quantitatif et qualitatif ainsi que le suivi effectué..

En matière de **PCA**, CDG Capital a initié depuis début 2009 la mise en place de son PCA (y compris la composante Plan de Secours Informatique), afin de se prémunir face à l'éventuelle survenance d'une menace de nature à perturber significativement le bon déroulement de son activité.

Depuis l'implémentation du PCA en 2013, CDG CAPITAL a mis en place un dispositif de maintien des conditions opérationnelles afin d'assurer la fiabilisation des installations et de pérenniser le bon fonctionnement du PCA.

Pour l'exercice 2017, une nouvelle vision du PCA de CDG CAPITAL est en cours, elle vient suite à une intégration des normes du management de la continuité.

2.4 Fonds propres et profil de solvabilité

Les modalités de détermination des fonds propres prudentiels de CDG Capital sont fixées par les dispositions de la circulaire N° 14/G/2013 de Bank Al-Maghrib relative aux fonds propres des établissements de crédit.

A fin décembre 2017, les fonds propres prudentiels de CDG Capital sur base sociale et consolidée sont composés principalement (99%) des fonds propres de catégorie 1.

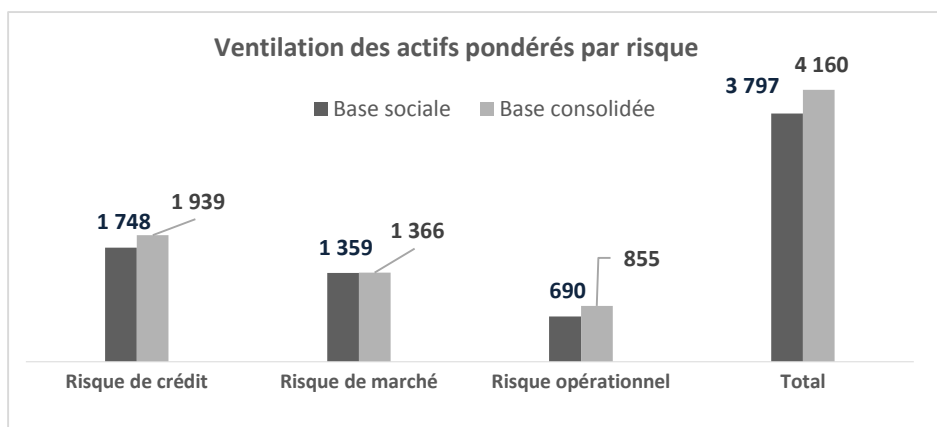
A fin décembre 2017, les fonds propres de catégorie 1 sur base consolidée (FPC1) s'élèvent à 860 MDH. Le total des fonds propres prudentiels consolidés (FPP) ressort à 868 MDH.

Les fonds propres prudentiels sur base sociale s'établissent à 757 MDH, et continuent d'assurer un coussin confortable en vue du maintien d'un bon profil de solvabilité.

L'exigence en fonds propres globale de CDG Capital couvre les risques de crédit, de marché et opérationnel, et elle est déterminée selon les approches suivantes :

- Approche avancée au titre des risques de marché conformément aux dispositions de la circulaire N° 08/G/2010. CDG Capital procède au calcul de l'exigence marché via son modèle interne de Value at Risk homologué par Bank Al Maghrib en 2013 ;
- Approche Standard au titre des risques de crédit conformément aux dispositions de la circulaire N° 26/G/2006 ;
- Approche Indicateurs de base au titre des risques opérationnels conformément aux dispositions de la circulaire N° 26/G/2006.

Le graphe ci-dessous présente la ventilation des actifs pondérés à fin décembre 2017 sur base sociale et consolidée :



A fin 2017, **les ratios des fonds propres** de base et solvabilité sur base sociale et consolidée se présentent comme suit :



CDG Capital possède ainsi un excellent profil de solvabilité et une marge significative de prise de risque.

2.5 Système de contrôle permanent

Dans le cadre de son système de contrôle interne, CDG CAPITAL est dotée d'un système de contrôle permanent ayant pour objectifs de s'assurer que l'ensemble des activités de la banque sont contrôlées et que l'ensemble des risques sont surveillés de façon permanente.

Ce système se base sur une séparation stricte entre les tâches opérationnelles et les activités de contrôle, un cadrage des responsabilités et une traçabilité intégrale.

Le Contrôle Permanent au sein de CDG CAPITAL est mis en œuvre à travers un manuel de contrôle couvrant l'ensemble des activités, un plan de supervision et un plan de communication. Ses composantes permettent, en effet, de détecter et de régulariser en temps opportun toutes anomalies pouvant survenir courant l'exercice des activités et de capitaliser sur les retours d'expérience afin de faire évoluer les dispositifs de maîtrise des risques.

3 Commentaires sur les comptes au 31 décembre 2017

3.1 Résultats et indicateurs consolidés au 31 décembre 2017

Le périmètre de consolidation comprend (y compris CDG Capital) six sociétés consolidées en intégration globale. Les filiales de CDG Capital sont principalement des sociétés de gestion de fonds et une société d'intermédiation boursière.

Selon notre appréciation, aucune filiale ne présente de risques spécifiques de nature à influencer l'activité et la situation financière du groupe.

Au terme de l'exercice 2016, le résultat net consolidé s'inscrit en baisse de 32.7% à 121.9, impacté majoritairement par la contraction de 21.6% du PNB, dans un contexte de progression cantonnée à 4.6% des charges générales d'exploitation et d'une évolution favorable du coût de risque.

L'évolution des principaux indicateurs consolidés se présente comme suit :

En MDH	31/12/2017	31/12/2016	Var
PRODUIT NET BANCAIRE	388	495	-21.6%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	186	302	-38.5%
RESULTAT D'EXPLOITATION	187	273	-31.4%
RESULTAT AVANT IMPÔT	187	273	-31.4%
RESULTAT NET	122	181	-32.7%
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	122	181	-32.7%
Résultat de base par action (<i>en dirhams</i>)	24.38	36.24	-32.7%
Résultat dilué par action (<i>en dirhams</i>)	24.38	36.24	-32.7%

Le PNB consolidé enregistre une contraction de 21.6% à 388.4 MDH contre 495.2 MDH un an auparavant. Cette évolution reflète pour l'essentiel :

- La baisse de 57 MDH de la contribution de CDG Capital au PNB consolidé, du fait de l'existence en 2016 de revenus non récurrents provenant des activités de marché ; d'où la baisse constatée au niveau des gains nets sur instruments financiers ;
- La baisse de 28 MDH de la contribution de CDG CAPITAL BOURSE, laquelle s'explique par la constatation en 2016 de revenus exceptionnels liés à l'opération de démutualisation de la bourse pour 33 MDH ;
- La baisse de 17 MDH de la contribution de CDG CAPITAL GESTION induite par la baisse des frais de gestion.

Hors impact exceptionnel de la démutualisation de la bourse, la baisse du PNB aurait été de 16%.

CDG Capital demeure le principal contributeur au PNB du palier avec une part de près de 67%, suivie de CDG CAPITAL GESTION à hauteur de 24.4%.

Pour leur part, les charges générales d'exploitation (hors amortissements), composées principalement de frais de personnel et de charges externes, évoluent dans l'ensemble de 4.6 % à 188.3 MDH et représentent 48% du PNB.

Ces évolutions ont été atténuées par l'amélioration de 30 MDH du coût du risque, traduisant l'attitude anticipative de la Banque en matière de provisionnement des risques.

En définitive, le Résultat Net Consolidé du palier baisse de 32.7% à 121.9 MDH, tenant compte d'une charge d'impôt de 65 MDH. Une évolution qui reflète la baisse des contributions de CDG capital, CDG CAPITAL BOURSE et CDG CAPITAL GESTION à hauteur respectivement 21 MDH, 23 MDH et 14 MDH.

Hors impact de l'opération de démutualisation de la bourse intervenue en 2016, la baisse du résultat net consolidé ressortirait à 29%.

3.2 Résultats et indicateurs sociaux au 31 décembre 2017

✓ Compte de Résultat

CDG Capital a clôturé l'exercice 2017 avec un résultat net de 153.8 MDH, en baisse de 9.6% comparativement au résultat réalisé au titre de l'exercice 2016, lequel était exceptionnel en termes de performance des activités de marché.

Produit net bancaire

Au terme de l'exercice 2017, le Produit net bancaire (PNB) affiche une baisse de 15.2% à 347.1 MDH, impacté à la fois par les éléments non récurrents liés aux activités de marché (-53.2 MDH) et par la contraction de la marge d'intérêts (-17.2 MDH), mais compensé partiellement par la bonne tenue de la marge sur commissions (+6.1 MDH) et l'amélioration des dividendes remontés des filiales (+4 MDH).

L'évolution des principales composantes du PNB se présente comme suit :

- Marge sur commissions (202.1 MDH) : Progression dans l'ensemble de 6.1 MDH, portée par la bonne tenue des activités de gestion d'actif et de dépositaire, lesquelles ont rapporté 89% des commissions facturées en 2017 avec 20.5 MDH de revenus additionnels comparativement à 2016.
- Revenus des activités de marché (68.4 MDH) : Repli des revenus et gains nets des activités de marché, aussi bien sur titres (- 36 MDH) que sur les opérations de couverture de change (-17 MDH), dans un contexte de marché moins favorable en termes d'évolution de la courbe des taux, mais aussi de l'existence de restrictions structurelles liées aux réglementations EMIR et FATCA.
- Dividendes perçus (89.6 MDH) : Les remontées en matière de dividendes se sont élevées à 89.6 MDH, soit 4 MDH de plus en comparaison avec 2016.
- Marge sur intérêts : contraction de 17 MDH recouvrant une hausse plus importante des charges de financement (+32.7 MDH) comparée à celle des produits d'intérêts (+15.5 MDH), dans un contexte de hausse des besoins en refinancement suite à l'accroissement des emplois en titres et crédits.

Charges générales d'exploitation

Composées principalement de frais de personnel et de charges externes pour respectivement 61% et 27%, les charges générales d'exploitation affichent globalement une progression contenue à 2.9 % (+4.1 MDH) à 148.2 MDH

Coût du risque

Le coût du risque s'élève à 4.4 MDH au titre de l'exercice 2017, recouvrant pour l'essentiel :

- un complément de provision de 8.7 MDH au titre de la créance sur une filiale de la Banque ;
- des reprises de provision pour 5.2 MDH, dont 1.3 MDH liée au recouvrement de créances commerciale et et 3.9 MDH au titre des provisions pour risques et charges.

Résultat net

En définitive, le Résultat Net de CDG Capital ressort à 153.8 MDH, tenant compte d'une charge d'impôt de 41.8 MDH.

✓ Structure bilancielle de CDG Capital

Au fin décembre 2017, le total bilan de CDG Capital s'établit à 9.5 milliards de DH, en augmentation de 77% par rapport au 31 décembre 2016.

A l'Actif, cette évolution est tirée principalement par l'accroissement des emplois réalisés au niveau des placements interbancaires et des titres, dans un contexte de baisse des encours de crédits à la clientèle.

ACTIF (en MDH)	déc.-17	déc.-16
Trésorerie	287	32
Créances interbancaires	556	145
Créances sur la clientèle	386	704
Titres de transaction & de placement	7 299	3 686
Autres actifs	708	536
Titres de participation	205	205
Immobilisations	70	60
TOTAL ACTIF	9 511	5 369

Au passif, l'évolution des ressources courant 2017 met en évidence le recours prépondérant aux instruments de marché (CD compris) dans la couverture des besoins de financement induits par la hausse des emplois réalisés en 2017 (crédits et titres).

PASSIF (en MDH)	déc.-17	déc.-16
Dettes interbancaires	2 067	527
Dépôts clientèle	3 403	1 632
Titres de créance émis	1 503	547
Autres passifs	1 340	1 422
Provisions pour risques et charges	23	18
Capitaux propres	1 176	1 222
dont Résultat net	154	170
TOTAL PASSIF	9 511	5 369

✓ Engagements hors-bilan

L'évolution des engagements donnés et reçus se présente comme suit (en MDH) :

Hors-bilan	déc.-17	déc.-16
Engagements donnés	2 128	566
Engagements reçus	510	662

A fin décembre 2017, les engagements donnés sont constitués pour l'essentiel de garanties de capital à hauteur de 1.339 MDH et de titres à livrer pour 731 MDH.

Les engagements reçus logent principalement une ligne de financement stand-by pour 500 MDH (sans changement par rapport à l'exercice précédent).

3.3 Informations sur les dettes fournisseurs

Conformément aux dispositions de la loi 32-10 relative aux délais de paiement, nous portons à votre connaissance la décomposition par échéance des dettes fournisseurs au 31 décembre 2017 (en milliers de dirhams) :

Date d'arrêté	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
	A+B+C+D+E	(A)	(B) Dettes échues de moins 30 jours	(C) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(D) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(E) Dettes échues de plus de 90 jours
31/12/2016	4 522	491	1 728	-	11	2 292
31/12/2017	4 204	-	2 003	-	1	2 200

Au moment de la clôture des comptes, aucune notification, ni aucun risque de pénalité n'a été recensé par CDG Capital.

4 Dispositions relatives aux conventions réglementées

Le Conseil, prend acte et autorise à l'unanimité, l'ensemble des conventions visées par l'article 56 de la Loi n° 17-95 relatives aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par la loi 20-05 et la loi n° 78-12 intervenues pendant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

5 Résolutions à présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle

Première résolution

Les actionnaires présents ou représentés ratifient la convocation qui leur a été faite et donnent décharge au Président du Conseil d'Administration pour toutes les formalités accomplies à cette fin.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- La lecture du rapport de gestion du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- La lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice,

Les approuve expressément et approuve également les comptes dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net de 153.795.656,20 dirhams et un total bilan de 9.511.330.537,72 dirhams ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux administrateurs quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle qu'amendée par la loi 20-05 et la loi 78-12, approuve les opérations ainsi que les conventions conclues ou exécutées au cours de l'exercice 2017 qui y sont mentionnées et listées, ci-après :

- Convention conclue entre CDG Capital et Maghreb Titrisation en vue de l'organisation d'un évènement dédié aux enjeux et perspectives de la titrisation ;
- Convention conclue entre CDG Capital, CDG, CRSM, CDG Développement, SAPST et MED Z en vue de l'organisation de l'évènement Climate Chance 2017 sous le thème « Le progrès de l'action des acteurs non étatiques » ;
- Convention conclue entre CDG, CDG Développement, CIH BANK, SCR, UIR, FIPAR, FINEA et la FONDATION CDG en vue de la participation de la CDG et de ses filiales à la COP23 et la répartition des contributions allouées au Centre de Compétence Changement Climatique 4C – Maroc ;
- Avenant n° 2 conclu entre CDG Capital et CDG Capital Infrastructures pour amender la convention de gestion fédérale des dépenses pour y intégrer de nouveaux éléments dans le périmètre de la gestion fédérale des frais et dépenses.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la proposition du Conseil d'Administration concernant l'affectation du résultat de l'exercice 2017 s'élevant à 153.795.656,20 dirhams comme suit :

Bénéfice de l'exercice	153 795 656.20
Réserve légale	-
Nouveau solde à répartir	153 795 656.20
Report à nouveau des exercices antérieurs	332 162 914.16
Bénéfice distribuable	485 958 570.36
Dividendes à distribuer	230 000 000.00
Réserve facultative	-
Report à nouveau	255 958 570.36

L'Assemblée Générale décide de fixer le dividende au titre de l'exercice 2017 à 46 (quarante-six) dirhams par action libérée en totalité et de mettre en paiement le dividende au titre de l'exercice précité, au plus tard le 30 septembre 2018.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale décide de renouveler pour une période de 6 années, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2023 les mandats, arrivés à leur terme, des administrateurs suivants :

- La Caisse de dépôt et de Gestion, représentée par Monsieur Mustapha Lahboubi ;
- Monsieur Nouaman Al Aissami ;
- Monsieur Khalid El Hattab.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire rappelle que les membres composant le Conseil d'administration de CDG Capital sont les suivants :

- Monsieur Abdellatif Zaghoun, Président
- Madame Latifa Echihabi.
- Monsieur Yassine Haddaoui,
- Caisse de Dépôt et de Gestion, représentée par Monsieur Mustapha Lahboubi,
- Monsieur Hamid Tawfiki,
- Monsieur Khalid El Hattab,
- Monsieur Nouaman Al Aissami.

Septième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir les formalités prescrites par la loi.».

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, par suite des trois précédentes résolutions, rappelle que les membres en fonction composant le Conseil d'administration de CDG Capital sont les suivants :

- Monsieur Abdellatif Zaghoun, Président
- Monsieur Yassine Haddaoui,
- Caisse de Dépôt et de Gestion, représentée par Monsieur Mustapha Lahboubi,
- Monsieur Omar Lahlou,
- Monsieur Nouaman Al Aissami,
- Monsieur Hamid Tawfiki.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir les formalités prescrites par la loi.»